Recensement de l'environnement : l'indice de modification du paysage par l'humain, 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 25 juin 2026

Un nouveau fichier géospatial sur l'indice de modification du paysage par l'humain (IMPH) pour l'année 2020 est maintenant accessible.

L'IMPH est une mesure de l'intégrité d'un écosystème qui représente la mesure dans laquelle une zone a été modifiée par rapport à son état naturel en raison de pratiques directes d'utilisation des terres. Il met en évidence les endroits où les écosystèmes du pays ont été les plus modifiés et où ils continuent d'exister dans un état plus intact et naturel.

Note aux lecteurs

Dans le cadre du programme du Recensement de l'environnement de Statistique Canada, deux tableaux sur l'intégrité des écosystèmes (38-10-0195 et 38-10-0196) ont été publiés. Ces tableaux comprennent des données sur l'indice de modification du paysage par l'humain (IMPH) pour l'année 2020 et présentent des renseignements selon les aires écologiques et les aires de drainage, lesquelles reposent sur la Classification écologique des terres et la Classification type des aires de drainage.

L'IMPH intègre des données sur l'utilisation des terres, la couverture terrestre, les éléments linéaires et les caractéristiques des parcelles naturelles et semi-naturelles. Il fournit, sur une échelle de 0 à 100, une évaluation relative de la mesure dans laquelle les paysages ont été directement modifiés dans différentes zones du pays. Une valeur élevée de l'IMPH indique que des modifications plus importantes ont été apportées au paysage, tandis qu'une valeur faible indique des taux de modifications directes moins élevés.

Le fichier géospatial de l'IMPH montre les résultats de l'IMPH à une résolution de 30 mètres, révélant la mesure dans laquelle un paysage a été directement modifié.

Le programme du Recensement de l'environnement fournit des renseignements sur les écosystèmes au Canada pour aider la population canadienne à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans le but de protéger et de valoriser l'environnement. Il respecte la norme économique environnementale reconnue mondialement pour produire des renseignements sur l'étendue et la condition des écosystèmes ainsi que sur les services qu'ils offrent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page Système de comptabilité économique et environnementale du Canada – Comptes des écosystèmes (5331).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5331.

Les produits « L'indice de modification du paysage par l'humain : fichiers géospatiaux » et « L'indice de modification du paysage par l'humain : spécification de produit de données » sont maintenant accessibles dans la publication *Recensement de l'environnement : produits d'information spatiale* (**16-510-X**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**infostats@statcan.gc.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias (**statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca**).